

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Avril 2023

N° 2023-040

**FINANCES - Attribution des subventions aux
associations 2023 - Approbation et autorisation de
signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 3 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU

En exercice : 21
Présents : 17
Votants : 21

Excusés :

Pascal FOULON, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON

Pouvoirs :

Pascal FOULON à Frédéric CUIILLERIER
Sébastien GALERON..... à Joël GIRARD
Jean-Luc FOURNIER..... à Dominique RENAULT
Christine ADRIAN..... à Marie-Françoise QUERE

Secrétaire auxiliaire : Marceau LE DREF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29 et L.2311-7 ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment ses articles 9-1 et suivants ;

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Considérant que dans le cadre de son action en faveur de la cohésion sociale et de la vie associative, la commune de Saint-Ay apporte un soutien financier aux associations, présentes sur son territoire, qui le sollicitent ;

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Associations	Attribuées 2022	Sollicitées 2023	Attribuées 2023	Vote
Danse	800 €	800 €	800 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Football	11 000 €	13 000 €	11 000 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS CONTRE : Eric DODET POUR : Frédéric CUIILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSÉ, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Pascal FOULON, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON
Gymnastique volontaire	1 000 €	1 200 €	1 200 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Judo	3 500 €	5 000 €	3 500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Marche	200 €	250 €	250 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Pêche	200 €	200 €	200 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Tennis	2 550 €	3 000 €	2 850 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Cheer & twirl	750 €	1 000 €	750 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Skate	0 €	Aucune demande	0 €	
Badminton	0 €	Pas de montant	450 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rugby	0 €	Aucune demande	0 €	
Basket	0 €	Aucune demande	0 €	
Cyclotourisme	0 €	Aucune demande	0 €	
Physic Form	0 €	Aucune demande	0 €	
Sophrologie	0 €	Aucune demande	0 €	
Volley-ball	0 €	Aucune demande	0 €	
Réserve	3 000€		2 000€	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
TOTAL	23 200€		23 000 €	

ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

Associations	Attribuées 2022	Sollicitées 2023	Attribuées 2023	Vote
ADAPI	0 €	555 €	555 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Pascal FOULON, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSÉ, POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET
Amicale des retraités	0 €	Aucune demande	0 €	
API	150 €	150 €	150 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Joël GIRARD POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Pascal FOULON, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSÉ,
APIC	0 €	Aucune demande	0 €	
Arts en partage	600 €	700 €	700 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON

				POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Sébastien GALERON, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSÉ,
Association Maurice Genevoix	100 €	Aucune demande	0 €	
Association Solidarité Jeunesse	0 €	Aucune demande	0 €	
Bibliothèque sonore	50 €	Aucune demande	0 €	
Centre paroissial	0 €	Aucune demande	0 €	
CERCIL	100 €	Aucune demande	100 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Chorale	0 €	Aucune demande	0 €	
CGVL	0 €	Aucune demande	0 €	
Associations	Attribuées 2022	Sollicitées 2023	Attribuées 2023	Vote
Club informatique	0 €	Aucune demande	0 €	
Comité des Fêtes	0 €	Aucune demande	0 €	
Comité National du Souvenir Français	100 €	Aucune demande	100 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Joël GIRARD POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSÉ, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON
Coopérative Élémentaire	1 000 €	Aucune demande	1 000 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Coopérative Maternelle	500 €	Aucune demande	500 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Des fils et des croix	0 €	200 €	100 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Don du sang	100 €	Pas de Montant	100 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Ecole de Musique	40 000 €	45 000 €	40 000 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS CONTRE : Eric DODET, Charline MARTINEAU, Raymond DOUARE, Jean-Marc MASSÉ, ABSTENTION : Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Joël GIRARD, Sébastien GALERON POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN,

				Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Christine, ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Carl LEQUERTIER, Sylvie CLERC, Pascal FOULON,
Harmonie	10 220 €	14 000 €	14 000 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS CONTRE : Eric DODET, Jean-Marc MASSÉ ABSTENTION : Charline MARTINEAU POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Christine, ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Carl LEQUERTIER, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Joël GIRARD, Sébastien GALERON, Raymond DOUARE,
Familles Rurales	0 €	Aucune demande	0 €	
Fédération des Aveugles du Val de Loire	100 €	Pas de Montant	100 €	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
LEAP Boissay	50 €	1 jeune	50 €	REJETÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS CONTRE : Eric DODET, Raymond DOUARE, Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Daniel BOCQUET, Dominique RENAULT, Christine, ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Carl LEQUERTIER, Joël GIRARD, Sébastien GALERON ABSTENTION : Christiane BRESSION, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU POUR : Pascal FOULON, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Isabelle BRIARD NON-VOTANT : Jean-Marc MASSÉ
Ligue contre le Cancer	0 €	Pas de Montant	0 €	
Loiret DDEN	0 €	Aucune demande	0 €	
Loiret Nature Environnement	100 €	100 €	100 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Jean-Marc MASSÉ POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Carl

Associations	Attribuées 2022	Sollicitées 2023	Attribuées 2023	Vote
				LEQUERTIER, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Joël GIRARD
Médaille militaires	150 €	Pas de Montant	150 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Jean-Marc MASSÉ POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie- Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Joël GIRARD
MFR Férolles	0 €	Aucune demande	0 €	
MFR Chaingy	100 €	Aucune demande	0 €	
Le Paradoxe	1 400 €	1 400 €	1 400 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Jean-Marc MASSÉ, Bruno GUITTARD, Carl LEQUERTIER POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie- Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Joël GIRARD
PEP 45	250 €	6 jeunes	300 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Jean-Marc MASSÉ POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie- Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Joël GIRARD
Prévention Routière	50 €	250 €	150 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Jean-Marc MASSÉ POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie- Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET,

				Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Joël GIRARD
UCPS	300 €	Pas de Montant	300 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Jean-Marc MASSÉ POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Joël GIRARD
UNC	250 €	250 €	250 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANTS : Jean-Marc MASSÉ, Frédéric CUILLERIER, Dominique RENAULT, Eric DODET, Marie-Françoise QUERÉ, Raymond DOUARE, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Valérie LABOUACHRA, POUR : Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Carl LEQUERTIER, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON,
Vitalité Rurale	150 €	Pas de Montant	150 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANT : Jean-Marc MASSÉ POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Joël GIRARD
Cie du GINKGO	100 €	200 €	150 €	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS NON-VOTANT : Jean-Marc MASSÉ POUR : Frédéric CUILLERIER, Marie-

				Françoise QUERÉ, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Daniel BOCQUET, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Bruno GUITTARD, Sylvie CLERC, Pascal FOULON, Joël GIRARD
Réserve	3 000 €		2 000€	REJETÉ À L'UNANIMITÉ
TOTAL	58 920 €		60 355 €	

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

- **D'APPROUVER** l'attribution des subventions aux associations telles qu'elles sont proposées dans les tableaux ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives au versement des dites subventions.

NON-VOTANT : Jean-Marc MASSE

POUR : Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Pascal FOULON, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Frédéric CUILLERIER

ADOPTÉ À LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le **06 AVR. 2023**



Le Maire,
Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le

Et de l'affichage le

06 AVR. 2023

06 AVR. 2023